



L'an deux mille vingt-deux le 7 du mois d'avril, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 30 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : Monsieur RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDAMANITRA Haja – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. NICOLAS Michel – M. FEGER Serge
Mme CHERY Chantal – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent
M. BERNARD Philippe – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly
M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis
M. CERUTTI Alain – M. PITAUD Jonathan – Mme HUART Sonia

Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe
M. HENQUEL Patrick à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – Mme MARCHAL
Astrid à M. FEGER Serge – M. MATHEY Dominique à M. LAURENT Stéphane – M. GAY Gérard à Mme JELEN Nelly
M. IEMETTI Jean Marc à M. THOMAS Claude – M. BRIDARD Franck à M. THOMAS Claude – M. DIEDLER Franck à Mme
CHERY Chantal

Excusé(s) : - M. ORY Denis- Mme SCHEFFLER Véronique – M. COLOMBI Philippe – M. JOLY Philippe
Mme LORETTE Delphine – M. VINCENT Yvon -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **45 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 35

Pouvoirs : 10

Excusés : 6

Votants : 45

Date d'affichage : 12 avril 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45

Contre

Absentions :

CT/PR

18/04/2022

ASSAINISSEMENT

**Lancement d'un accord cadre pour la création de pots de branchement en limite de propriété et
raccordement sur les réseaux d'assainissement existant**

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle que le marché actuel s'étant achevé, il convient après avis de la commission de relancer une consultation.

Le marché sera lancé pour une durée de 3 ans. Le montant estimatif pour la durée totale du marché s'élève entre : minimum 100 000 € HT – maximum 180 000 € HT, avec des périodes annuelles de 60 000 € HT maximum.

Il est proposé d'autoriser le Président à lancer le marché pour la création de pots de branchement en limite de propriété avec un raccordement sur les réseaux d'assainissement existant et à signer tous documents afférant à l'attribution et à la notification dudit marché,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **D'autoriser** le Président à lancer le marché pour la création de pots de branchement en limite de propriété avec un raccordement sur les réseaux d'assainissement existant,
- **D'autoriser** le Président à signer tous documents afférant à l'attribution et à la notification dudit marché,



CLAUDE THOMAS
2022.04.21 11:42:19 +0200
Ref:20220419_113207_1-1-O
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS